

DECLARATION DU SNU SUR LE PLAN DE MOBILISATION POUR L'OPTIMISATION DE LA GESTION DES OFFRES D'EMPLOI A PLUS DE 30 JOURS

Le SNU s'étonne du choix fait par Pôle emploi d'affecter la totalité des ressources supplémentaires en direction de l'entreprise alors que les portefeuilles des CDDE explosent et que les conseillers GDD sont également à la peine.

Le choix engagé par la direction nous semble hasardeux en termes de résultats probants espérés ; l'allongement des délais de recrutement résultant de multiples facteurs dont certains échappent aux conseiller-e-s.

Pour le SNU, Pôle emploi doit montrer l'exemple en termes de lutte contre la précarité. Le SNU revendique une embauche immédiate des 1000 renforts en CDI !

Le SNU exprime son opposition sur le déploiement du plan de mobilisation pour l'optimisation de la gestion des offres d'emploi de plus de 30 jours, non pas sur le principe de la mission mais sur les modalités contractuelles de ces renforts.

INFORMATION EN VUE D'UNE CONSULTATION SUR L'AJUSTEMENT DE L'ORGANIGRAMME DE POLE EMPLOI CENTRE VAL DE LOIRE



La DR connaît une énième réorganisation. 2 postes de managers en moins (on profite des départs de ceux-ci pour ne pas les remplacer) mais les effectifs restent constants. Nous espérons pour nos collègues de la DR qu'ils vont finir par trouver une stabilité.

Agences de Saint Amand Montrond et de Nogent le Rotrou : un poste de REA disparaît car dans les

agences de taille similaire il n'y a qu'un-e directeur-trice, un référent métier et un REA.

La lecture du SNU : les petites agences qui travaillent déjà à flux tendu pour assurer le service aux usagers (réception physique et téléphonique, gestion administrative, relations entreprises....) se voient privées d'un manager. Nous regrettons que toute la charge du management ne repose plus que sur 2 personnes + le référent métier (qui n'est pas manager). La rotation, notamment pour assurer le manac va être rendue plus compliquée, vu que les directeurs-trices sont souvent sollicités à l'extérieur pour diverses réunions. Et quid de la gestion des vacances ? des arrêts maladies ? Nous craignons un épuisement de cette ligne managériale de proximité....

CONSULTATION SUR LES MODALITES DE TRAITEMENT DES OFFRES A PLUS DE 30 JOURS

Nous connaissons désormais la répartition des 36 missionnés pour la région :

3 agent-es pour Châteauroux Balsan

2 agent-es pour les agences de : Bourges Baudens et Bourges Prospective, Chartres, Tours Ronsard, Blois Laplace, et Orléans Nord

1 agent-e pour Lucé, Vernouillet, Châteaudun, Nogent le Rotrou,, Tours 2 Lions, Joué les Tours, Saint Pierre des Corps, Saint Cyr sur Loire, Amboise, Loche et Chinon, Blois gare, Vendôme, Romorantin, Orléans Sud, Orléans Ouest, Orléans Loire, Orléans Est, Montargis, Pithiviers et Gien.

0 agent pour : Vierzon, Saint Amand et Aubigny, Argenton, Issoudun et Dreux (la mutualisation se fera par Bourges Prospective pour Vierzon et Aubigny,, Bourges Baudens pour Saint Amand,, Châteauroux Balsan pour Argenton et Issoudun, Vernouillet pour Dreux)



La lecture du SNU : la Direction nous confirme que la même attention sera portée sur les offres en CDD qu'en CDI (une offre c'est une offre ! sic) alors que la nouvelle convention d'assurance chômage va pénaliser les précaires qui alternent cdd et périodes de chômage, temps plein et temps partiel..... Nous condamnons cette position. Nous avons aussi rappelé que les tâches dévolues à ces conseiller-es de la « task force » sont celles déjà faites par nos collègues CDE et que la venue d'un renfort dans ce cadre peut être mal vécue si la position est celle de « donneur de leçons » ou de « petit chef ». De plus, la notion d'offres à 30 jours n'est pas une référence en soit : des entreprises ont des process de recrutement long, les cadres doivent aussi attendre d'avoir eu plusieurs entretiens avant d'avoir une réponse, certaines entreprises ont des offres récurrentes, et d'autres des réputations qui freinent les vocations.... Il fut un temps où l'on trouvait des contournements pour que le compteur ne défile pas (offres prévisionnelles). Même si la Direction nous assure que l'on ne travaille pas pour les indicateurs, nous ne doutons pas que ces renforts vont être attendus au tournant et que cela va encore générer du stress tant au niveau des agent-es que des ELD.

PRESENTATION DE LA NOUVELLE VERSION INFORMATIQUE



Elle sera effective au 21 octobre. Des tests seront fait le samedi précédant par 2 volontaires de la DR : Danièle Jarnac et Hervé Lavedrine.

Les sujets de cette mise à jour sont :

- Mise en ouvre des nouvelles règles de l'Assurance Chômage
- Gestion des sanctions
- Révisions des critères de validation manuelle des paiements
- Automatisation du recyclage de flux de périodes d'emploi salariés

- Activité et pilotage
- Pilotage et traitement des demandes entrants
- Généralisation de la dématérialisation de la RFPE
- Auto inscription sur la prestation Activ Projet
- Evolution des prescriptions : Prépa compétences et Préparation VAE PEC
- Parcours Emploi Compétences ; évolutions fonctionnelles
- Gestion des candidatures suite à une proposition d'offre
- Refonte de la recherche de candidats
- Renforcement de l'authentification pour l'accès aux espaces recrutements
- Black listage d'une adresse mail frauduleuse

CONSULTATION SUR LES JOURS DE PONTS 2020

Ce sera les 22 mai et le 13 Juillet 2020

POINT SUR LES COMMISSIONS ASC

Du fait de la fin du CE et de la mise en place du CSE, une clôture des comptes doit être faite avant le 8 Novembre. Du fait des délais requis pour la comptabilité et l'intervention de l'expert-comptable et commissaire aux comptes, il risquait d'y avoir rupture des prestations offertes par le CE.

Il a été décidé de mettre en place une organisation qui permette la continuité des prestations du CE

PROCHAIN ET DERNIER CE LE 31 OCTOBRE 2019

Votre élue : Véronique Legrand – Votre représentante : Valérie Quillon

Pour nous contacter : syndicat.snu-centre@pole-emploi.fr Retrouvez nos publications sur notre site : <http://www.snutefisu.fr/regions/snu-pole-emploi-centre/>